

## PÉNITENCE ET RÉCONCILIATION

### Questions :

**1. À quel moment, dans l'évangile de Jean, Jésus a-t-il donné à son Église le pouvoir de remettre les péchés?**

- A : Le Vendredi saint, sur la croix;
- B : Le soir de Pâques, au Cénacle;
- C : Après Pâques, sur le chemin d'Emmaüs.

**2. Quel est le premier des sacrements qui remet les péchés?**

- A : Le baptême;
- B : L'eucharistie;
- C : Le sacrement de réconciliation.

**3. À quand remonte dans la pratique pénitentielle de l'Église l'usage du confessionnal?**

- A : Dès le I<sup>er</sup> siècle;
- B : Plus tard, au VII<sup>e</sup> siècle;
- C : Beaucoup plus tard, au XVI<sup>e</sup> siècle.

**4. Qu'est-ce qui est le plus important quand on s'approche du sacrement de réconciliation?**

- A : Dire tous ses péchés dans le détail;
- B : Croire au pardon du Seigneur;
- C : Réciter son acte de contrition.

**5. Quelle est la formule qui est proposée par le rituel au début de la confession?**

- A : *Pardonnez-moi, mon Père, parce que j'ai péché;*
- B : *Ayez pitié de moi, mon Père, parce que j'ai péché;*
- C : *Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché.*

**6. En quelle circonstance, pour un chrétien ou une chrétienne, se confesser est-il obligatoire?**

- A : Au moins une fois l'an, à Noël ou à Pâques;
- B : Toujours, avant d'aller communier;
- C : .Au moins une fois l'an, s'il y a péché grave.

### Réponses :

**1B** : Au soir de Pâques, c'est en ces termes que Jésus confère à ses onze disciples réunis le ministère du pardon : « *Recevez le Saint-Esprit! Ceux à qui vous pardonnerez leurs péchés obtiendront le pardon; ceux à qui vous refuserez le pardon ne l'obtiendront pas.* » (Jn 20,22-23). L'Église voit dans ce texte une amorce de sa pratique pénitentielle.

**2A** : C'est ce que nous nous rappelons à la messe lorsque nous récitons le *credo* dans la formule du concile de Nicée-Constantinople : « *Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés...* »

**3C** : Ce n'est en effet qu'au XVI<sup>e</sup> siècle qu'on a commencé à faire usage dans les églises du confessionnal. Pourquoi? Parce qu'on voulait tout simplement rendre plus discrète la confession individuelle. Et c'est à un italien, saint Charles Borromée (1538-1584) qu'on en attribue la conception. Il aurait été en usage d'abord dans son diocèse, suite à une décision d'un concile provincial qui, sous son impulsion, s'est tenu à Milan, en 1565.

**4B** : C'est bien là l'essentiel pour tous les baptisés qui ont un réel repentir de leurs péchés. Par ailleurs, ce dont il faut se rappeler, c'est qu'il n'est pas obligatoire de dire tous ses péchés, mais seulement les graves qui n'ont pas déjà été accusés. Enfin, on doit se rappeler qu'il n'est pas non plus nécessaire de réciter l'*acte de contrition*. Ce qui importe cependant, c'est d'avoir réellement cette *contrition*.

**5C** : Cf. *Rituel de la Pénitence*, #56. Le prêtre confesseur et le pénitent font alors ensemble le signe de la croix.

**6C** : « *C'est un des commandements de l'Église que les péchés graves soient confessés au moins une fois l'an, pas nécessairement au temps pascal. Et ceci à partir de l'âge de raison qui est celui de la conscience éveillée* » (cf. canon 989). Quant à la confession des péchés véniels, elle est «*recommandée*» (cf. canon 988; Évêques de France, *Catéchisme pour adultes*, p. 265).

René DesRosiers

# LA BARQUE DE PIERRE BALLOTTÉE

**D**ans tout ce qui s'est écrit sur ces tempêtes qui ont ballotté ces derniers mois la barque de Pierre, le propos qui me semble le plus lumineux est celui de M<sup>gr</sup> Albert Rouet, archevêque de Poitiers. Il tient en ces quatre remarques que j'essaie ici de résumer.

## 1/ Complexité de tout ce qui est humain

M<sup>gr</sup> Rouet reconnaît qu'*on ne peut avoir une morale tellement claire, tellement évidente, tellement impérative qu'aucune exception ne serait jamais possible, qu'il n'y aurait qu'à appliquer des décisions prises par des instances morales.* À toute règle morale doivent donc être prévues des exceptions. Déjà, saint Thomas d'Aquin reconnaissait que la première instance morale de l'homme, c'était sa *conscience éclairée*. La première instance morale n'est donc ni le pape ni les évêques. C'est pour chaque être humain sa propre conscience. C'est à elle seule de juger, à condition d'être bien informée. Sur ce point, M<sup>gr</sup> Rouet précise : *Ce problème est tellement grave qu'une morale qui voudrait répondre à toutes les questions deviendrait immorale, parce qu'elle empêcherait les sujets libres de prendre leurs propres décisions.* En poursuivant sa réflexion, l'évêque précise que l'être humain est un être ambigu. *Cela ne signifie pas qu'on renonce à la morale, mais cela signifie qu'on renonce à une morale réglementant tous les détails de la vie des hommes et ayant accès aux moindres décisions, comme si elle était un savoir portant sur tout.*

## 2/ Toute parole est sujette à interprétation

Le second point concerne l'infaillibilité. À ce propos, M<sup>gr</sup> Rouet dit avoir entendu à la radio quelqu'un dire : *avec de telles déclarations, le pape met à mal son infaillibilité.* Rien n'est plus faux : *Jamais une réponse à une question dans un avion n'entre dans le registre d'une parole officielle qui engage l'infaillibilité.* Il établit ensuite les distinctions qui s'imposent entre une parole ordinaire et habituelle du pape et une parole qui relève de son engagement public. Et dans cette dernière catégorie, il distingue encore une simple parole humaine qui est à interpréter, – car toute parole est sujette à interprétation – et une autre parole qui, éventuellement, pourrait relever de l'infaillibilité définie à Vatican I. Mais une prise de parole de ce type, fait-il observer, est extrêmement rare. La dernière remonte à 1950. Le pape Pie XII définissait alors comme article de foi l'Assomption de Marie.

## 3/ L'Église et sa présence au monde

Le troisième point est le plus grave. Pour M<sup>gr</sup> Rouet, il nous faut en effet revoir le mode de présence de notre Église au monde. Il écrit : *On se rend compte que toute parole qui vient d'en-haut, qui n'est pas engagée dans un dialogue, après avoir écouté et entendu l'autre, ne peut plus être une parole crédible.* Certes, quelques grands décideurs, lorsqu'ils font des choix d'ordre économique, qu'ils annoncent par exemple la fermeture d'une usine, parlent avec l'autorité dont ils sont investis. Mais, précise-t-il, *on ne fait pas vivre l'Évangile sur le même mode que celui des décisions économiques. Sinon on sort de la morale chrétienne.* Il ajoute : *Notre monde n'écoute que ce qui est prononcé à hauteur de visage d'homme. Tant qu'on n'aura pas compris cela, on ne pourra pas être entendu, ni même compris. Nous n'avons pas eu affaire à une erreur de communication, mais à une erreur de point de vue, une erreur de positionnement. [...]. On se rend compte que sans partage, il n'y a pas de posture vraie. Aujourd'hui on ne peut plus annoncer des choses qui passent pour définitives dans une posture sans aucune relation avec la situation prise dans son contexte humain concret. Sinon, cette déconnexion produit du rejet. À trop répéter, on crée de la dévaluation.*

## 4/ La crédibilité ne se décrète pas

Un dernier point, ce rappel : *On ne construit pas un avenir de l'homme uniquement en jouant sur le permis et le défendu [...]. Dans toutes ces questions, il y va de la vie des hommes. Le véritable problème est «qu'est-ce qui fait vivre? Qu'est-ce qui met debout? Qu'est-ce qui rend responsable de son existence?» Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'exigence à poser. Au contraire, je suis persuadé qu'il faut en poser, mais non pas sous forme manichéenne du tout noir-tout blanc, du permis et du défendu. Regardons l'Évangile. Le Christ dit au paralysé : «Lève-toi et marche!» Imaginons que l'homme lui réponde : «Je suis bien couché, je n'ai pas envie de me lever». Le Christ ne va quand même pas détruire son grabat. Si cet homme ne se met pas debout, il ne pourra pas être guéri. Nos paroles mettent-elles les gens debout? Sont-elles des paroles*

de vie? Voilà pourquoi dans nos paroles, il faut toujours se repositionner par rapport à la vie des gens, par rapport à ce sursaut évangélique.

M<sup>gr</sup> Rouet pose enfin cette question si importante pour qui parle au nom de l'Église : comment être crédible aujourd'hui? Sa réponse : Il n'y a pas d'autres moyens que de cheminer comme le Christ sur les routes de Galilée. Il n'y a pas d'autres moyens que de partager la fragilité humaine. *C'est en devenant frères que les chrétiens deviennent crédibles.*

**René DesRosiers**

**En Chantier, 57 (Juin 2009)**

## En Église

### OSER PENSER L'IMPOSSIBLE

**A**u dernier Conseil presbytéral, M<sup>gr</sup> l'archevêque avait invité ses principaux collaborateurs à lui apporter des suggestions de thèmes en vue d'un prochain Synode des évêques. Le plus récent s'est tenu à Rome en octobre. Le prochain devrait avoir lieu dans trois ans, en 2011. Les prêtres se sont prêtés à cet exercice. L'un d'eux s'est même risqué à proposer le thème de la collégialité épiscopale à la lumière de Vatican II.

Quelqu'un s'est alors souvenu que déjà il y en avait eu un qui s'est tenu sur ce thème. Mais il y a longtemps. C'était en 1969, quatre ans après la fin du Concile. Il avait pour thème : *la coopération entre le Saint-Siège et les Conférences épiscopales*. On cherchait alors comment on pourrait mettre en pratique la collégialité des évêques avec le pape. Cette question avait été de nombreuses fois soulevée pendant le Concile. Mais très souvent, encore aujourd'hui, elle refait surface... Assurément, le thème de la collégialité n'est pas sans intérêt. Il mériterait d'être ramené.

#### La collégialité en question

J'ai sous les yeux un texte de M<sup>gr</sup> Paul-Émile Charbonneau, aujourd'hui évêque émérite du diocèse de Gatineau (Voir *Célébrer l'annonce de Vatican II*, Novalis 2008). M<sup>gr</sup> Charbonneau est l'un des derniers évêques québécois encore vivant à avoir participé activement au Concile Vatican II (1962-1965). Lui se souvient de ce que, comme évêque, ce Concile lui a donné de vivre.

Aujourd'hui, reconnaissant, il écrit : « *Nous avons vécu quatre belles années de communion, de collégialité avec le pape* ». Mais il ajoute : « *Avant de quitter Rome, à la fin du Concile, une inquiétude demeurait. Comment pourrait continuer à se vivre, après le Concile, cette collégialité votée et vécue si intensément durant les quatre années du Concile?* » Une proposition avait été faite par le patriarche Maximos IV, reprise par beaucoup de Pères. On demandait que le Concile élabore un organe épiscopal central qui serait habituellement chargé de collaborer avec le pape dans les décisions majeures relatives à l'Église universelle. Mais cette proposition n'a pas été retenue. On lui a préféré la formule des synodes romains créés par le pape Paul VI dès 1967.

Sur cette formule cependant, M<sup>gr</sup> Charbonneau a un jugement plutôt sévère. Il écrit : « *Les synodes devaient représenter la voix des Églises locales. Malheureusement, ils n'ont pas donné ce qui avait été souhaité dans l'élan réformateur de Vatican II. On n'y retrouve pas la liberté de parole qui existait au Concile : le choix du thème n'est pas débattu, et tout est contrôlé par la curie romaine. On assiste alors à une mise à mal de la collégialité instaurée par Vatican II* ».

#### La collégialité à réinventer

Finalement, M<sup>gr</sup> Charbonneau se résout : « *Nous sommes condamnés à rêver. À rêver d'une Église qui retrouverait le sens de la collégialité épiscopale et s'engagerait dans une démarche conciliaire pour répondre aux nouveaux défis de notre temps. D'où [...] l'urgence d'inventer une formule qui ferait revivre la collégialité vécue à Vatican II* ».

#### Oser penser l'impossible

Olivier Le Gendre, dans son roman sur fond de vérité, *Confession d'un cardinal* (Paris, J.C. Lattès, 2007), met en finale sur les lèvres de son héros ces mots : «... que l'Église accepte de penser l'impossible ». M<sup>gr</sup> Charbonneau, qui dit avoir lu ce roman, explicite la pensée du prélat :

- **Penser l'impossible**, cela veut dire faire des choix qui sont aujourd'hui impossibles parce qu'ils sont trop douloureux à envisager, parce qu'ils échappent à nos habitudes de penser, parce qu'ils nous conduisent à des décisions inhabituelles.
- **Penser l'impossible**, c'est être fidèle en inventant d'autres manières de faire et d'être, car le fidèle ce n'est pas celui qui conserve, c'est celui qui invente dans la fidélité. On n'a qu'à penser à la parabole des talents.
- **Penser l'impossible**, cela signifie : accepter la fin d'une certaine forme de christianisme que l'on refuse d'envisager parce que c'est trop énorme.

M<sup>gr</sup> Charbonneau conclut : « Si l'autorité dans l'Église demeure dans les mains du «tandem» congrégations romaines-pape, l'impossible ne sera jamais pensable. Si l'autorité dans l'Église est dans l'esprit de collégialité du concile, dans le «tandem» évêques-pape à l'écoute de l'Église-Peuple de Dieu, alors notre Église sera peut-être, un jour, cette Église de l'impossible ».

À bien y penser, pour un prochain synode, le thème de la collégialité épiscopale à la lumière de Vatican II n'est peut-être pas un si mauvais choix.

René DesRosiers

En Chantier, 55 (Avril 2009)

## Liturgie

### ÊTRE PARDONNÉ DANS L'EUCCHARISTIE

Il y a dans la vie des lectures que parfois l'on regrette. Ainsi, aujourd'hui, j'ai le regret d'avoir mis le nez dans la nouvelle édition de la *Présentation générale du Missel romain* (PGMR 2008). Et c'est en raison de ce que j'ai lu sur le Pardon dans l'Eucharistie. Mais il faut d'abord que je vous raconte.

L'autre jour, quelqu'un m'a demandé si, à la messe, on était absous de ses péchés. Il me rappelait que le prêtre, en conclusion des trois premières formules de préparation pénitentielle, invoquait le pardon de Dieu : *Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, qu'il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle*. Alors ?

#### Si les mots ont un sens

Spontanément, je lui réponds que si les mots dans la liturgie ont toujours un sens, ceux-là doivent bien en effet exprimer un pardon authentique pour qui les entend et les reçoit en vérité. Puis, je l'invite à découvrir d'autres textes de la messe. Le prêtre, après avoir proclamé l'Évangile, baise le lectionnaire et dit à voix basse : *Que cet Évangile efface nos péchés*. Après la préparation des dons, en se lavant les mains, il dit encore à voix basse : *Lave-moi de mes fautes, Seigneur, purifie-moi de mon péché*. Au cœur de la prière eucharistique, il reprend les paroles de Jésus : *Ceci est mon corps...mon sang versé pour vous et pour la multitude, en rémission des péchés*. Dans la première Prière eucharistique, le prêtre encore prie pour nous, pécheurs, qui mettons notre espérance en (la) miséricorde inépuisable (de Dieu). Il dit : *Accueille-nous dans (la) compagnie (de tes saints et saintes) sans nous juger sur le mérite mais en accordant ton pardon*. Plus explicites sont les paroles du Pater où, après avoir sollicité son pardon, nous demandons au Père d'être délivré du Mal. Tout de suite après, on insiste : *Délivre-nous de tout mal... : par ta miséricorde, libère-nous du péché*. Quand il se prépare à communier, le prêtre demande, à voix basse, que le corps et le sang du Christ le délivrent de ses péchés et de tout mal... Enfin, juste avant la communion, quand le prêtre montre le pain eucharistiqué, il emprunte les mots du chant qui accompagne la fraction : *Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde*. Le peuple fidèle reprend alors les paroles du centurion romain : *Seigneur, je ne suis pas digne...dis seulement une parole et je serai guéri*.

Le P. Denis Gagnon o.p. (*La Messe*, Novalis, 2008, p. 29), qui a fait aussi le relevé de ces textes, écrit : « Toutes ces

*allusions au péché, à la contrition et au pardon confèrent à ces rites l'allure d'une confession ultime (...). Il y a là aveu, reconnaissance de notre état de pécheur. Il y a aussi appel à la miséricorde et au pardon de Dieu, avec l'assurance que l'Agneau enlève déjà ou a déjà enlevé le péché du monde ». L'Eucharistie vraiment pardonne les péchés.*

### **Alors, plus besoin de se confesser?**

Sur ce point en particulier, voici deux observations relevées chez Michel Wackenheim dans *La Messe en 50 questions* (Salvator, 2008, pp. 12-13) :

«1/Dans la préparation pénitentielle, le prêtre dit «NOUS »: avec ses frères, il invoque le pardon de Dieu (*Qu'il nous pardonne nos péchés*). La théologie commune de l'eucharistie considère qu'il s'agit ici des péchés qui ne nous coupent pas radicalement de Dieu ni de nos frères et sœurs (la tradition de l'Église les appelle les « péchés véniels »).

«2/Dans le sacrement de réconciliation, le prêtre dit «TU»: au frère qui s'est confessé, il donne l'absolution (*Je te pardonne tous tes péchés*). Au nom et par l'autorité du Christ et de Dieu, le prêtre absout le pénitent de tous ses péchés - en particulier des péchés qui ont pu le couper radicalement de Dieu et de ses frères (la tradition de l'Église les appelle les «péchés graves») ».

### **La formule dite de confession générale**

La dernière édition du *Missel romain*, qui est précédé d'une *Présentation générale* que les initiés appelle la *PGMR*, remonte à 1975. Une nouvelle est depuis plusieurs années en préparation, mais on nous a livré en 2008 la nouvelle *PGMR*. Curieux, j'ai voulu vérifier ce qu'on disait de la «préparation pénitentielle». Je note que ce rite s'appelle maintenant : «acte pénitentiel» et je poursuis ma lecture : «*le prêtre invite à l'acte pénitentiel qui ... est réalisé par toute la communauté en utilisant une formule de confession générale ; le prêtre conclut par une absolution, qui n'a pas toutefois l'efficacité du sacrement de pénitence*». Étonné, il me vient à l'esprit une seule question : doit-on s'attendre à ce que, dans le nouveau *Missel*, la formule «*Que Dieu tout-puissant nous pardonne...*» dite «*de confession générale*» en 2008 (PGMR # 51) mais qu'on appelait «*prière pour le pardon*» en 1975 (PGMR #29) soit aussi modifiée ?

**René DesRosiers**

**En Chantier, 53 (Janvier 2009)**